

DOSSIER DE CONSULTATION

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une solution de baignade dans et/ ou à proximité d'une retenue collinaire, à Chamrousse.

Contexte

L'habitat de la commune de Chamrousse, en Isère, s'étage entre 1600 m et 1850 m d'altitude. Cette station de montagne propose en hiver comme en été de nombreuses activités aux habitants et aux touristes en séjour ou en visite à la journée.

La station des Grenoblois, comme on la caractérise souvent, gère un vaste domaine, bien au-delà du domaine skiable, situé en grande partie en zone protégée, avec ses sentiers, ses tourbières, ses zones sauvages et ses lacs de montagne.

Mais, la piscine de la station a dû être détruite et la commune n'a jamais trouvé les ressources pour la reconstruire. L'attractivité l'été, complément essentiel à la saison d'hiver souffre de ce manque de lieu de baignade, de plus en plus handicapant dans le contexte de hausse des températures.

Les visiteurs se dirigent vers les lacs de montagnes alors qu'ils sont situés en zone sensible et pour certains interdits à la baignade : la commune souhaite détourner ces flux en proposant un lieu aménagé, sécurisé, et adapté à cette activité.

L'orientation vers un fonctionnement toutes saisons, qui permette de créer des emplois permanents et durables, de développer une vie économique et sociale équilibrée, impose de trouver rapidement une solution sans laquelle un développement de l'activité l'été est plus que problématique.

La retenue collinaire de la lauze, proche du centre station de Roche Béranger paraît être tout à fait adaptée à cet effet.

Cette retenue est gérée par la régie (communale) des Remontées Mécaniques qui est partie prenante dans ce projet.

L'objectif de cette consultation est donc de permettre aux élus et à la direction de la RRM de concrétiser leur volonté de créer un lieu de baignade.

Le consultant devra proposer tous scénarios qui lui semblent appropriés : lieu de baignade délimité dans la retenue collinaire, baignade flottante avec ou sans filtre, espace de baignade à proximité ... ou autre ;

La commune ne préjuge pas de la solution à retenir et souhaite comparer objectivement plusieurs scénarios.

Parmi les scénarios proposés, une attention particulière devra être accordée aux familles et à l'accessibilité des personnes porteuses de handicaps.

Deux procédures sont en cours :

1 - la modification de la destination de la retenue collinaire, jusqu'ici dédiée strictement à la neige de culture,

2 – l'analyse de l'eau de la retenue collinaire, qui orientera le projet soit vers un lieu de baignade ouvert, soit vers une piscine fermée installée dans la retenue collinaire, ou encore vers une piscine déportée.

Par ailleurs, un projet de STEP (station de transfert d'eau par pompage) est à l'étude. La réalisation de ce projet entraînerait du marnage (1 m à préciser) dans la retenue collinaire, et les équipements mis en place devront être adaptés à cette perspective.

Objectifs et conduite de la mission

Tranche ferme (délai de 3 mois)

Le titulaire devra :

- Conduire une étude de faisabilité, analyser les contraintes, en termes notamment environnemental et réglementaire, en termes de sécurité, d'efficacité et de soutenabilité ;
- Identifier les scénarios pertinents, adaptés aux différents publics et précisant les aménagements à réaliser ainsi que les conditions d'exploitation.
- Comparer objectivement leurs avantages et inconvénients, en termes notamment d'impact environnemental, de coût, de qualité du service rendu ;
- Proposer un scénario préférentiel ;
- Etablir un programme opérationnel.

Le titulaire animera :

- Deux ateliers élus et régie des remontées mécaniques ;
- Une réunion publique.

Tranche conditionnelle (6 mois)

- Assister la commune dans la recherche de financements
- Préparer de la consultation de maîtrise d'œuvre et accompagner le déploiement.

La validation de cette tranche sera fonction des décisions prises dans la phase précédente de la mission.

COMMUNE DE CHAMROUSSE

35, place des Trolles
38410 CHAMROUSSE
Tél. : +33 (0)4 76 89 90 21
mairie@chamrousse.com
www.mairiechamrousse.com

Sélection des candidats

Une attention particulière sera accordée à l'expertise du candidat en matière de mise en œuvre de solution de baignade en montagne.

Le candidat fournira :

- Lettre de candidature.
- Déclaration sur l'honneur.
- Présentation de l'équipe.
- Références similaires, dont références en montagne.
- Note méthodologique et proposition de calendrier.
- Décomposition du prix global et forfaitaire.

Ces documents sont à adresser :

- par mail : mairiechamrousse.com (objet consultation baignade)
- par courrier RAR : Mairie de Chamrousse- 15 Place des Trolles – Chamrousse 38410

Les réponses sont attendues au plus tard le 20 septembre minuit

Critères de jugement :

- Compréhension des enjeux : 20 %
- Méthodologie : 15 %
- Qualité de l'équipe : 20 %
- Références similaires : 25 %
- Prix : 20 %

Auditions

La commune pourra auditionner les trois candidats les mieux classés.

Ces auditions devront notamment permettre de vérifier la compréhension des enjeux et d'évaluer l'expertise et la capacité de l'équipe à conduire le projet.

Une grille d'entretien sera envoyée aux candidats sélectionnés.

Pour répondre à vos questions :

Pascal Agamennone – DGS – dgs@chamrousse.com

Brigitte de Bernis – Maire – debernis.b@chamrousse.com

COMMUNE DE CHAMROUSSE

35, place des Trolles
38410 CHAMROUSSE
Tél. : +33 (0)4 76 89 90 21
mairie@chamrousse.com
www.mairiechamrousse.com